



**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION
D'UN DIAGNOSTIC TECHNIQUE DES POMPES A MOTRICITE
HUMAINE DES SOUS PREFECTURES DE GOGO, TEHINI ET TOUGBO
(DEPARTEMENT DE TEHINI)**

TERMES DE REFERENCES

I. CONTEXTE

Action Contre la Faim (ACF) est une organisation non gouvernementale créée en 1979. Privée, apolitique, non-confessionnelle, non lucrative, elle a pour mission de sauver des vies en éliminant la faim par la prévention, la détection et le traitement de la sous-nutrition. Structurée en réseau international, ACF mène une réponse coordonnée, dans plus de 50 pays. ACF adopte une stratégie multisectorielle et intégrée de ses programmes dans les structures locales et nationales en développant systématiquement une approche communautaire.

Dans le cadre de ses missions, ACF a reçu un appui financier de l'Agence Française de Développement (AFD) pour la mise en œuvre du Projet " YERETALI : Programme d'Appui au Relèvement et à la Résilience Communautaire " au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire. En Côte d'Ivoire, le projet, d'une durée de 39 mois, est mise en œuvre dans la région du Tchologo précisément dans le département de Kong et dans la région du Bounkani, dans les départements de Tehini et de Doropo.

L'objectif du projet vise à améliorer les conditions de vie et la résilience des populations les plus vulnérables dans lesdites régions. Les résultats attendus se traduisent par :

- 1) Les ménages les plus vulnérables sont capables de répondre à leurs besoins fondamentaux de base sans recourir à des stratégies d'adaptation négatives
- 2) L'accès aux moyens d'existence des ménages et des personnes vulnérables ciblées est amélioré et contribue à leur (ré-) intégration socio-économique dans leurs communautés (Uniquement pour le Burkina Faso).
- 3) Les communautés et collectivités développent durablement leurs capacités en gestion des risques et de réponses aux catastrophes afin d'atténuer les effets de ces chocs sur les communes ciblées.

Pour l'atteinte de ces résultats, un paquet d'activités multisectoriel intégrant les moyens de subsistance et l'accès aux services sociaux de base des populations sera effectué. En effet, le projet prévoit la réhabilitation et la construction de points d'eau dans les sous-préfectures de Gogo, Tehini et Tougbo dans le département de Tehini. Pour ce faire, une cartographie de la fonctionnalité des points d'eau dudit département sera effectuée. Cette intervention permettra de réduire les tensions liées à la ressource en eau et les risques de conflits intercommunautaires.

II. OBJECTIFS

L'objectif général de cette étude consiste à cartographier le réseau d'infrastructures d'eau existantes dans le département de Ferkessédougou.

De façon spécifique, il s'agira de :

- Faire une Analyse situationnelle de tous les points d'eau (environ 200 PMH) du département de Tehini ;
- Faire un diagnostic technique de toutes les PMH du département de Tehini ;
- Elaborer un devis quantitatif estimatif (DQE) des PMH du département de Tehini à l'issue du diagnostic.

Le ou la consultant(e) doit effectuer les tâches suivantes :

- Consulter et discuter avec les autorités locales (chefferie, Direction Régionale de l'Hydraulique du Boukani, la SODECI...) et les Artisans Réparateurs sur les points d'eau disponibles dans les zone ;

- Associer les Artisans Réparateurs de la région du Boukani dans la réalisation du diagnostic des PMH ;
- Donner les informations de base sur les forages (année de réalisation du forage, détails sur les pannes et dysfonctionnements, marque de PMH, Coordonnées GPS, Date installation de la pompe, niveau statique (m/sol), le niveau dynamique (m), cote de la pompe (m) ;
- Vérifier le fonctionnement de la pompe (Etat technique de la pompe) ;
- Démonteur la partie hors sol de la pompe (confirmation de l'usure des pièces de la pompe);
- Faire le Levage de la colonne (vérification du nombre de tubes ou de la longueur de la colonne, de matériau, présence de la rouille, étanchéité de la colonne, de l'adhérence de la boue, etc.) ;
- Inspecter l'état du cylindre (vérification de matériaux, l'état des clapets, l'usure des pièces, l'adhérence de la boue, l'étanchéité du cylindre, etc.) ;
- Mesurer le niveau statique de l'eau à l'aide d'une sonde électrique et un décimètre ;
- Vérifier l'état de la superstructure (Margelle, Joint d'étanchéité, Trottoir, Mur, Canal d'évacuation, Abreuvoir, Tuyau d'évacuation, dalle anti bourbier.....)
- Vérifier la qualité de l'eau (Existence du sable, Existence de dépôt, Existence de rouille...)
- Vérifier le débit (durée de pompage pendant 5 minutes pour le test d'étanchéité et pour avoir la durée de remplissage de bidon de 10L, débit du forage)
- Réaliser une cartographie du réseau existant en fonction des données techniques en version shapfile (GPS, fonctionnalité des pompes, typologie des pompes, Age des pompes.....)
- Réaliser le diagnostic des PMH à partir des outils de collecte mis à disposition par ACF, cette collecte se fera à partir de la plateforme Mwater.
- Quantifier les travaux de réhabilitation des points d'eau à réaliser ainsi que leurs coûts estimatifs.

III. PORTEE DE LA MISSION

Le ou la consultant(e) doit effectuer les tâches suivantes :

- Élaborer un plan de travail couvrant toute la période de l'étude et du diagnostic. Ce plan doit inclure, la méthodologie, le chronogramme, le budget détaillé et les livrables ;
- Mettre à jour régulièrement les données de l'enquête et du diagnostic collectés sur Mwater ;
- Elaborer le rapport final du diagnostic des points d'eau du département de Tehini;
- Impliquer les services techniques déconcentrés en charge de l'eau (Direction Régionale de l'eau) dans le processus de diagnostic ;
- Travailler avec ACF, les artisans réparateurs, la Direction Régionale de l'Hydraulique du Boukani et les autorités locales pour identifier les principales sources de données pertinentes pour la zone cible ;
- Rencontrer les parties prenantes clés ou informateurs clés concernées dans la zone du projet ;
- Restituer les résultats du diagnostic lors de présentations à ACF puis intégrer les recommandations issues de cette rencontre.

IV. LIVRABLES DU CONSULTANT.E

Les documents suivants sont à fournir à ACF par le ou la consultant(e) à la fin de la mission.

- Un rapport de démarrage dans les 10 jours suivant le début du projet, qui détaille l'approche, l'enquête, la méthodologie, l'équipe et le planning de l'étude diagnostic ;
- Le rapport final de l'étude diagnostic des points d'eau à la fin de la mission;
- Les devis quantitatifs et estimatifs des PMH en version Excel et données apurées dans Mwater ;
- Le consultant est tenu de fournir un bref rapport de synthèse (moins d'une page) à ACF à la fin de chaque semaine pour faire le point sur l'avancement de la mission.

V. PROFIL DU OU DE LA CONSULTANT(E)

En vue de réaliser cette mission, le ou la consultant(e) devra répondre aux qualifications, aux compétences et aptitudes requises comme suit :

- Avoir au minimum un diplôme Ingénieur en Hydraulique, spécialiste de l'hydraulique rural ;
- Avoir au moins dix années d'expérience professionnelle dans le domaine des diagnostics technique des systèmes d'hydraulique rurale et la réhabilitation des points d'eau ;
- Avoir une bonne connaissance de la problématique de la gestion des points d'eau de la région du Nord (département Tehini) ;
- Avoir une bonne réputation dans les domaines d'étude similaires ;
- Avoir une capacité à respecter le code d'éthique, de déontologie et les règles de sécurité d'ACF.

VI. MODALITES PRATIQUES ET LOGISTIQUES

ACF fournira un ordre de mission dans le cadre strict de l'exécution de l'étude. Le transport et l'hébergement pour la mission de terrain seront à la charge du ou de la consultant(e). Aussi, le ou la consultant(e) devra disposer de son propre matériel informatique. Les frais de communication et les arrangements pour le diagnostic des infrastructures hydrauliques sont de l'entière responsabilité du ou de la consultant(e). Le consultant pourra s'appuyer sur ACF pour faciliter l'accès aux autorités locales pertinentes.

VII. DUREE ET LIEU DE LA PRESTATION

La prestation est prévue pour une durée maximum de 30 jours. Les activités du diagnostic se dérouleront dans les sous-préfectures de Gogo, Tehini et Tougbo (département de Tehini).

VIII. PROPRIETE ET CONFIDENTIALITE

- Les documents et informations collectés lors de cette étude restent la propriété d'ACF qui en disposera à son bon vouloir.
- Le ou la consultant(e) n'est pas autorisé(e) à poster ni à publier sous quelle que forme que ce soit (électronique ou imprimée) des informations liées à cette activité sans le consentement explicite de ACF par écrit.

IX. DOSSIER DE CANDIDATURE

Cet appel s'adresse aux cabinets et consultant individuel. Les candidats devront soumettre une proposition financière et technique.

a) Offre technique

Les prestataires intéressés par le présent avis doivent fournir les documents suivants :

- Une lettre de motivation à l'attention du Directeur d'ACF-CI
- La composition de l'équipe : Le/les CV indiquant les expériences et compétences de la /des personnes impliquées dans la réalisation de la présente étude.
- Un résumé de compréhension de l'offre et une note méthodologique détaillant l'approche à suivre pour la réalisation des tâches assignées et pour atteindre les résultats escomptés de cette consultation ;
- Une proposition de plan détaillé de travail pour la réalisation de l'étude.

b) Offre financière

L'offre financière détaillée précisant les différents chapitres de dépense pour la réalisation de la mission. Le montant global du marché sera établi exempté de taxe (HT). ACF est exempté du paiement de la TVA.

X. DELAI DE SOUMISSION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE.

Les documents devront être envoyés **uniquement** par email à Offres@ci-actioncontrelafaim.org comme objet « **recrutement d'un consultant pour la réalisation d'un diagnostic technique des Pompes à Motricité Humaine des sous-préfectures de Gogo, Tehini et Tougbo (département de Tehini)** » au plus tard le **04/04/23** à Minuit (GMT). Seuls(es) les candidats (es) qui seront sélectionnés (es) seront contactés (es). Prière ne pas appeler.